



A Tous PNC

AIR FRANCE

www.unac.asso.fr

navigants@unac.asso.fr

Mercredi 12 mai 2010

T : 01 48 64 49 29 - CDG : 01 41 56 40 76/77/78 - ORY : 06 07 25 22 56 (merc&vend)

ACCORD DÉROGATOIRE et la suite...

L'épisode VULCANIA est pour le moment achevé et la phase transitoire et dérogatoire de retour à une situation d'exploitation nominale aussi.

Le bilan est, pour ce que l'on peut lire dans les différentes publications de la Direction, positif. Positif pour la seule Direction. La très grande souplesse, accordée à titre exceptionnelle à l'entreprise, laisse un arrière-goût amer à bon nombre de PNC.

UN PROFESSIONNALISME JUGE OCCASIONNEL

À lire les différents bulletins de la Direction, force est de constater « l'auto satisfecit » ambiant. Notre population **devrait être fière d'avoir fait preuve d'un professionnalisme hors pair pour sauver l'entreprise.**

« Enfin un monde du travail où les parties se comprennent, solidaires face à l'adversité du moment, une parenthèse temporelle durant laquelle les salariés se soucieraient des bulles en production et une Direction qui s'inquiète de l'éloignement forcé de ses PN bloqués en escale. Comme c'est beau, situation idyllique où chaque camp fait preuve d'empathie l'un pour l'autre. La philosophie du "Tous ensemble, tous ensemble !" poussée à son paroxysme. »

C'est du moins ce que l'on pourrait penser en parcourant la nouvelle communication de la Direction. C'est ce que relate la lettre de re-

merciement de notre Directrice du PNC et de notre DRH. Mais le plus incongru c'est la contribution de notre Directeur Général sur le blog de la Direction qui déclare : « *les pilotes, les hôtesse, les stewards répondent présents partout, décident que leur escale forcée était un repos à la base....* »

Mais qui donc a pu lui faire croire pareille ineptie ? Quelle est l'équipe de seconds couteaux qui a réussi à lui faire prendre ses désirs pour la réalité. C'est bien la démonstration de la méconnaissance de notre population et de notre métier. Métier qui se résume, pour nombre de nos Directeurs à une activité ludique qui consiste à se faire bronzer autour des piscines d'hôtels de luxe, en somme des vacances en travaillant.

Souligner l'implication du PNC dans ces circonstances, c'est un peu comme justifier la gravité de la situation : « **Même les PNC (ces enfants gâtés) se sont mobilisés, c'est dire...** »



Lors de la réunion d'information du mercredi 21 avril, nous avons demandé, officiellement à la Direction, 2 jours de congé supplémentaires à prendre avant la fin de l'année 2010, en compensation des désagréments subis.

Nous demandons à nouveau à la Direction de mettre en place de réelles compensations pour l'ensemble du PNC, en contrepartie des efforts fournis.

Il aura fallu, l'éruption d'un volcan islandais, pour que, selon la Direction, notre population saisisse l'opportunité de faire enfin, **la démonstration de son professionnalisme.**

Pourtant, comme l'ensemble du personnel opérationnel, **le PNC est rodé aux aléas de l'exploitation, l'adaptabilité est au cœur du métier.** Le PNC s'adapte tout au long de sa carrière, non seulement aux changements de programme (retard ou pannes avions, événements géopolitiques, problèmes météo...), mais aussi aux carences de la Compagnie (irrégularité des chargements du matériel hôtelier, des prestations pax, du traitement pax...) et le plus commun l'adaptation aux comportements pax (agressions, violence, ébriété, incidents médicaux...).

Selon notre point de vue, c'est toute l'année que les PNC font la démonstration de leur implication et de leur professionnalisme. Et **si nous devons trouver des événements l'attestant, c'est du côté de l'aéroport de Toronto que spontanément nous irions chercher...**

Pour le PN l'exceptionnel c'est de réaliser un tour de service sans aléas d'aucune sorte.

CEINTURE ET BRETELLES

À en croire le nombre d'appels et de passages dans nos permanences de collègues verts de rage de se voir imposer de nouvelles déstabilisations, il semble que cette situation transitoire n'ait pas été appréciée par tous, n'en déplaise aux éternels porteurs de bonnes nouvelles.

Au-delà de l'appréciation de chacun sur les mesures dérogatoires, appréciation qui varie notamment en fonction que l'on ait été tributaire ou pas de ces nouvelles dispositions, l'idée de donner des souplesses à l'entreprise pour relancer l'exploitation ne nous choque pas. Reste à déterminer lesquelles et avec quelles compensations, car jusqu'à présent les efforts consentis, mêmes exceptionnels n'ont jamais été gratuits.

Par ailleurs, nous n'avons pas compris la nécessité de toutes les mesures de souplesses deman-

dées par l'entreprise. Certes, nous n'avons certainement pas la VGS (Vision Globale de la Situation), mais nous avons le sentiment que la Compagnie, faute d'avoir anticipé la reprise d'exploitation, s'est accordé un champ d'action très large pour retrouver « à l'arrache » une situation nominale d'exploitation. Autrement dit, **des garanties du style « ceinture et bretelles ».**

Mais la logique ne s'est pas cantonnée à la simple mise en application de dispositions pratiques, elles se sont appliquées dans un cadre économique contraint : **coût zéro.**

Par exemple, si dans les items dérogatoires peu de PNC ont été choqués par les souplesses de contact accordées à la Compagnie, beaucoup d'entre nous se sont interrogés sur la nécessité des dispositions consistant à refuser le paiement des « compo-peq réduites ». Et pour cause, elles n'ont aucun impact en termes de réorganisation du programme, seulement une incidence sur les coûts. Pire, le report de « RADD compo-peq », abondés à 100 %, accolés soit à des périodes de repos ou de vacances **aura à coup sûr des impacts différés, non seulement, sur les planifications d'hiver, mais aussi sur la rémunération des PNC en repos compensatoires.**

Pour ces raisons, il n'y a aucune justification à ce que les efforts consentis ou imposés ne soient pas compensés par l'entreprise. Aujourd'hui, la Direction veut nous faire croire qu'elle n'a utilisé qu'avec parcimonie les mesures dérogatoires, inutile de rentrer dans un débat de chiffres, nous n'avons pas les mêmes, une seule question se pose : **pourquoi avoir demandé ces mesures pour ne pas les utiliser ?**

DES COMPENSATIONS

Nous demandons le remboursement des frais engagés par les PNC durant cette crise et notamment les frais de garde d'enfants supplémentaires et le paiement des jours OFF du mois d'avril qui n'ont pu être pris ; plus deux jours de congés supplémentaires, au titre du plan 2010.

LE PNC ATTEND DE VRAIES COMPENSATIONS POUR LES EFFORTS FOURNIS ET SUBIS DURANT L'ÉPISODE DU NUAGE VOLCANIQUE. EN VAIN, NOS DEMANDES RESTENT SANS RÉPONSE. ESPÉRONS QUE D'AUTRES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AURONT PLUS DE TALENT POUR SE FAIRE ENTENDRE DE L'OREILLE DE LA DIRECTION.

À l'heure de l'impression de ce bulletin, de nouvelles incertitudes pèsent sur la continuité de l'exploitation, espérons que cela n'aboutisse pas à une nouvelle démonstration du professionnalisme PNC.